

Formation d'Aide Soignant

- La rentrée a lieu la première semaine du mois de septembre.
- La durée de la formation est de 41 semaines soit 1435 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation et en stage, réparties comme suit :
 - Enseignement en institut de formation : 17 semaines, soit 595 heures
 - Enseignement en stage clinique : 24 semaines, soit 840 heures

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

L'enseignement en institut de formation et les stages cliniques sont organisés sur la base de 35 heures par semaine.

L'enseignement en institut de formation comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

La répartition de la charge de travail de l'élève est conforme au tableau suivant (*Données en semaines*) :

Unités de formation	Modules de formation	Stages cliniques
Unité 1	Module 1 : 4 semaines	4 semaines
Unité 2	Module 2 : 2 semaines	4 semaines
Unité 3	Module 3 : 5 semaines	8 semaines
Unité 4	Module 4 : 1 semaines	2 semaines
Unité 5	Module 5 : 2 semaines	4 semaines
Unité 6	Module 6 : 1 semaines	2 semaines
Unité 7	Module 7 : 1 semaines	Pas de stage
Unité 8	Module 8 : 1 semaines	Pas de stage
Total	17 Semaines	24 Semaines

- La formation théorique propose des modules de formation qui sont au nombre de 8 :

Module 1	
Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne	
Compétence	Objectifs de formation
Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ; - Repérer l'autonomie et les capacités de la personne ; - Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène ; - Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.

Module 2	
L'état clinique d'une personne	
Compétence	Objectifs de formation
Apprécier l'état clinique d'une personne	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique ; - Identifier les signes de détresse et de douleur ; - Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillances ; - Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ; - Identifier les risques liés à la situation de la personne ; - Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Module 3	
Les soins	
Compétence	Objectifs de formation
Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin - Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne ; - Organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne ; - Choisir le matériel approprié au soin ; - Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à la réalisation de soins ; - Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ; - Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.

Module 4	
L'ergonomie	
Compétence	Objectifs de formation
Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements ; - Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical ; - Installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.

Module 5	
Relation et Communication	
Compétence	Objectifs de formation
<p>Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage</p>	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement ; - S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion ; - Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante ; - Faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin ; - Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur ; - Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation.

Module 6	
Hygiène des locaux hospitaliers	
Compétence	Objectifs de formation
<p>Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux</p>	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ; - Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ; - Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ; - Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ; - Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne ; - Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées ; - Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie ; - Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

Module 7	
Transmission des informations	
Compétence	Objectifs de formation
<p>Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins</p>	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime... ; - Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés ; - S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnels ; - Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles ; - Rechercher, organiser et hiérarchiser l'information concernant le patient ; - Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel.

Module 8	
L'organisation du travail	
Compétence	Objectifs de formation
<p>Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle</p>	<p>Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières ; - Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène ; - Utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité.

2. La formation clinique en stage

Dans le cursus complet de formation, les stages sont au nombre de six, de 140 heures chacun, soit 4 semaines. Leur insertion dans le parcours de formation est prévue dans le projet pédagogique de l'institut et permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève.

Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- Service de court séjour : médecin
- Service de court séjour : chirurgie
- Service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées
- Service de santé mentale ou service de psychiatrie
- Secteur extra-hospitalier
- Structure optionnelle

Sur l'ensemble des stages cliniques, un stage dans une structure d'accueil pour personne âgées est obligatoire.

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation et constitue le dernier stage clinique réalisé par l'élève.